Image not found or type unknown

Manque des informations pour la mise sous tutelle de mon père

Par **Renard jennifer**, le **31/03/2017** à **02:07**

Bonsoir,
Mon père a caché mon existence depuis ma naissance (19 ans)
Mon père étant affaibli mentalement et physiquement, ma mère a averti mon demi frère (45 ans) qui ne nous connaissait pas encore pour qu'il nous épaule.
À partir de ce moment là, et je résume la situation, mon frère a engagé une procédure de sauvegarde, ce qui est normale, mais a oublié de mentionner mon existence, et, ou raconté ce qu'il voulait pour être tuteur de mon père.
Pour ma part, je n'ai jamais reçu de convocation, de courrier, rien de la part du tribunal des tutelles du 18 arr.
J'ai un dossier très complet, mais même l'avocate que mon père et moi même avons mandaté, depuis 2 mois 1/2, ne c'est occupé de nous que hier, l'assistante sociale, le médecin ont été prévenu mais rien à faire, laissant ainsi le temps etre contre nous, et retarder le transfert en maison de retraite comme mon père le souhaitait,
Mon père a été accompagné par ma mère aux urgences le 1er décembre 2016, ma mère a prévenu mon frère le 4/12, et le 6 décembre mon frère a emmené mon père sans nous prévenir.
J'ai retrouvé mon père le 8 décembre à c.celton, sans papiers, sans vêtements, plus de portable, de carnet d'adresses, sans rien.
J'ai donc écrit au tribunal des tutelles du 18 (suite aux conseils du service juridique de mon arrondissement) pour savoir si il y avait un dossier. J'attends toujours une réponse à mon courrier.
Je suis lycéenne est désespérée par cette situation, je ne crois déjà plus en la justice.
Comment peut on agir de la sorte, puisque mon père était lui même d'accord dès octobre pour aller en maison de retraite. Ma mère a d'ailleurs demandé à mon frère et à ma Soeur début novembre qu'ils nous épaulent, mais ils n'ont pas jugé bon de cautionner notre demande.
Je ne sais plus que faire, HELP ,POUR UNE JUSTICE JUSTE

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés